

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 2,
Numéro 2,
Mai 2026**





**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de
 l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;
KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;
LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;
MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
SANOGO Tiantio épouse BAMBBA, Maitre-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TRAORE Sogotiènin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

AYENON Séka Fernand
Maître de conférences CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>
Email : revuejds@gmail.com
Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/master/journallist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Anglais

1. **Urban transformation and gentrification in America in Upton Sinclair's
the jungle and Zadie Smith's White Teeth**
Didier KOMBIENI..... 1-17
2. **Power and Authority in Discourse: An analysis of pragmatic
strategies in Dan Fullani's One Man, Two Votes**
Marius Eder BROU..... 18-33
3. **Investigating Contemporary History of US Interventions
in Venezuela and Current Developments**
SY Mamadou Malal..... 33-53
4. **In-between two worlds: struggling for a new cultural identity
in Buchi Emecheta's The New Tribe**
Koffi Gérard KOUADIO..... 54-67
5. **Resilience and Survival in Ernest J. Gaines'
The Autobiography of Miss Jane Pittman (1971)**
Mariame WANE LY & Abdoulaye NDIAYE..... 68-79

Etudes hispaniques

6. **Poética de la metamorfosis: el neobarroco como nuevo realismo
en esa puta tan distinguida de Juan Marsé**
Oumar MANGANE..... 80-94
7. **La Iglesia y la emancipación ilustrada: una lectura crítica del proyecto
colonial latinoamericano desde El papel quemado de Jaime Díaz Rozzotto**
Bonzallé Hervé SAKOUM..... 95-108

Lettres Modernes

8. **Émile Zola et Calixthe Beyala, une écriture inclusive :
vers l'émergence féminine**
Elise ABENG ZE..... 109-128
9. **Didactique du français langue seconde : quel encadrement pédagogique
pour un développement professionnel efficient des enseignants ?**
Arnaud OUÉDRAOGO..... 129-145
10. **L'occupation abusive des terres dans Raga et le rêve mexicain de Jean-Marie
Gustave LE CLÉZIO, une violation du droit
à la propriété**
Yaya KONÉ..... 146-159
11. **Travailler le sacré. Polar africain et capitalisme de l'occulte
chez Konaté et Ndione**
Taoussi Taoukamla BICHARA..... 160-175

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

- 12. Imaginaire littéraire et développement durable : une analyse de
La danse du vilain de Fiston Mwanza Mujila**
Eulalie Patricia ESSOMBA..... 176-189
- 13. La transparence esthétique dans les romans d'Octave Mirbeau :
entre expressionnisme et subversion romanesque**
DZENE EDZEGUE Joseph Bénard..... 190-201
- 14. Culture matérielle et culture immatérielle dans l'organisation
des funérailles moose du village de Yaké**
SARE Honorine & SAOUADOGO Sidibéouéndin..... 202-214

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

- 15. Communication des organisations féministes sénégalaises et
industries culturelles : la provocation comme stratégie de visibilité**
Alioune Badara GUEYE & Ngagne FALL..... 215-227
- 16. Supports de sensibilisation des maladies cardiovasculaires
en Côte d'Ivoire : un regard sociolinguistique**
Ahi Yao Guillaume, Kouadio Amah Victoire & Konan Kouacou Fabrice..... 228-242
- 17. Médias numériques et propagande contre le 4ème mandat
lors de l'élection présidentielle ivoirienne de 2025**
Koffi Nestor N'DRI..... 243-259
- 18. Communication et musique urbaine ivoirienne : influence,
recomposition des valeurs et dynamiques d'appropriation des jeunes**
Boni Hyacinthe KPANGBA..... 260-276

Patrimoine, art, culture et cinéma

- 19. La "Maison des artistes" de Grand-Bassam : sociographie d'un lieu de
création et de diffusion de la peinture contemporaine en Côte d'Ivoire**
Krou Eugène ASSOUMOU..... 277-291
- 20. Le langage indicible dans l'art des cordes tissées de Christian Lattier**
Yoro Emmanuel GUEYE..... 292-307
- 21. Modélisation du féminisme dans le cinéma documentaire :
la femme porte l'Afrique d'Idriss Diabaté**
Nangnintaha Estelle KONÉ & André Banhouman KAMATE..... 308-321

Informatique

- 22. Transition numérique et gestion des productions scientifiques :
état des lieux, contraintes et recommandations**
Aminata Nadège SAKO Epse BAYOKO & Abou Bakary BAYOKO..... 322-333

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**Civilisations**

- 23. La piraterie dans les provinces anatoliennes à l'époque hellénistique**
Ibrahima DIAMANKA..... 334-347

Archéologie

- 24. Savoir-faire ceramique du nord et du sud de la Côte d'Ivoire :
cas des zones de Tengrela et d'Anyama**
Tiantio SANOGO épse BAMBAMBA & Affoua Eugénie KOUAME..... 348-360

Histoire

- 25. Le Zhégié de Dassa : fonctionnement d'une juridiction traditionnelle
et enjeux de sa valorisation patrimoniale (Burkina Faso, Nando)**
Boukary DABAL & Désiré BATIENO..... 361-372
- 26. La politique étatique de la protection de l'environnement minier
en Côte d'Ivoire (2000-2024)**
SIDIBE Nohan & NDIA YE El Hadji Amadou Ba..... 373-389
- 27. Gouvernance coloniale et marginalisation socio-spatiale
dans la ville de Daloa : 1920 -1956**
Blé Angélin LAGO 390-401
- 28. La diplomatie publique sud-coréenne en Côte d'Ivoire (2011-2021)**
Yao Serge-Rodrigue AHI..... 402-418
- 29. Administration coloniale et transformations économiques
en Côte d'Ivoire de 1908 à 1960**
N'Goran Alphonse BROU..... 419-433
- 30. L'identité natchaba du XVI^e au début XX^e siècle**
Sougla YATOUTI & Ilaboti DIPO 434-450
- 31. Migration et installation des Noumou (Danlèssôgô)
chez les Koulango de Nassian (XVIII^e - XX^e siècle)**
Koffi Alain KOUASSI..... 451-463
- 32. Acteurs et organisation de la commercialisation du cacao
dans la région de l'Indénié (1920-1970)**
Alfred Brondon Esso AKESSÉ & Antoine Koffi GOLÉ 464-485
- 33. Les mutuelles dans le développement local : l'exemple de la mutuelle
de développement de la sous-préfecture de Napié (nord Côte-d'Ivoire)
de 1965 à 2014**
Valy YEO..... 486-503
- 34. Système de santé colonial et construction du chemin de fer
en Côte d'Ivoire (1904-1931)**
Chidjé Mireille Léontine AKRE, Blé Angélin LAGO &
Ange Barnabé ADOFFI..... 504-518

- 35. La commémoration tournante du 11 décembre au Burkina Faso 2008 -2020 : dynamique d'urbanisation et enjeux sanitaires dans les villes de Manga et de Tenkodogo**
Moussa ZABSONRE & Inoussa YELBI..... 419-534
- 36. La pénétration coloniale française dans le pays bhété de Soubré, 1897-1910**
Huberson Bahi POAMÉ & Mamadou BAMBA..... 435-546

Géographie

- 37. Infrastructure hydraulique, fragmentation des parcours pastoraux et vulnérabilités du pastoralisme à Diama dans le Delta du fleuve Sénégal**
Ramata Ndianor, Aliou Ndao, Tamsir Mbaye & Cheikh Samba Wade 547-564
- 38. Electrification et développement socio-économique dans le village de Dialakorobougou, commune de Mountougoula au Mali**
Idrissa Amadou TRAORE & Idrissa Issa CISSE..... 565-578
- 39. Perception des populations sur les impacts socio-économiques et écologiques des ouvrages antiérosifs dans la zone girafe de Kouré au Niger**
ISSAKA ATTININE Abdoul Nasser & ILBOUDO Dieudonné..... 579-595
- 40. Les intermédiaires fonciers dans la ville de Kolda (Sénégal) : entre opportunités et contraintes**
Yaya DIALLO & Oumar SY..... 596-609
- 41. De l'agrovillage à la ville secondaire en recomposition : dynamiques économiques, pressions foncières et transition urbaine à Bonoua (Sud-Est de la Côte d'Ivoire)**
Jean Baptiste ESSAN & ALOKO N'Guessan Jérôme..... 610-629
- 42. Santé reproductive en milieu rural et dispositifs du SWEDD : lecture territoriale à San-Pedro**
Oulai Munné-Prisca YOH Épouse TIA & Koua Ange Donatien BROU..... 630-645
- 43. Les territorialités dans l'espace périurbain dakarois : cas de Diass et Sindia**
Seybatou THIOM..... 646-662
- 44. Facteurs associés à l'augmentation du recours aux consultations prénatales au Burkina Faso**
Fahimatou Rayagne-Wendé OUEDRAOGO & Moussa BOUGMA 663-677
- 45. Valorisation des résidus de cacao et empowerment des femmes rurales : enseignements de la sous-préfecture de Soubré (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire)**
Kopeh Jean-Louis ASSI..... 678-694
- 46. Influence socio-environnementale et sanitaire du niveau de dégradation des entre deux maisons dans la ville de Gagnoa : cas d'Afridougou, Dar-es-Salam et Odiennékourani**
Abdoul Karim TOURÉ..... 695-710

- 47. Échec scolaire des élèves en classe d'examen dans les établissements d'enseignement secondaire public de la ville de Bouaké : Évolution, facteurs explicatifs et stratégies de réduction**
Faustin GUEI, SEKA Ayenon Ferdinand,
Yah Edwige Bénédicte N'GUETTA épouse GBOKO & Émile Brou KOFFI..... 711-727

Philosophie

- 48. Théorie critique et progrès : Max Horkheimer et la signification de l'individu**
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI..... 728-739
- 49. Le Wittgenstein de Hintikka : une réinvention formelle ou une incompréhension des jeux de langage de Ludwig Wittgenstein ?**
Yao Jacques KOUAMÉ..... 740-762
- 50. La vérité chez Claude Bernard : du dualisme qualitatif à l'unité quantitative**
Kouacou Firmin Luc KOFFI..... 763-774
- 51. Meilleur des mondes possibles leibnizien et fléaux d'un monde émergent : cas de l'homosexualité**
Konan Adolphe Dumas N'GATTA..... 775-795
- 52. De l'extrémisme violent aux insécurités en Afrique : une réflexion à partir de Kant**
AVOCES David Pierre..... 796-812
- 53. La pensée face au déterminisme algorithmique : les fondements bernardiens d'une complémentarité par-delà les antagonismes**
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON..... 813-825
- 54. Intelligence Artificielle (IA) et crise ontologique de l'humanité : objectivation de la pensée comme oubli de l'Être**
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 826-844
- 55. Neurosciences et environnement : comment vaincre l'éco-anxiété ?**
COULIBALY Sionfongon Kassoum & GONDO Golou Roseline..... 845-857
- 56. Éthique transcendantale et création technique : l'impératif catégorique comme horizon**
Akpolé Koffi Daniel YAO..... 858-870
- 57. La morale sartrienne, un gage des droits des immigrants**
Kouassi Jean-Jacob KOFFI 871-884
- 58. Mariage pour tous : Entre dynamisme mondial et justice sociale**
Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU..... 885-896

Anthropologie et sociologie

- 59. Contribution de la MUCREFCI Daloa dans la reconstruction socio-économique des fonctionnaires et agents de l'État de la région du Haut-Sassandra (Côte d'Ivoire)**
DJETTE Grah Cyrille, KONAN Koffi,
KOFFI Alexis & SANOGO Mamadou..... 897-915
- 60. Genre et développement par l'agriculture en Côte d'Ivoire : cas des femmes du village de Dihi dans le Département de Korhogo**
Navouon FANNY, Olivier GNAN & Nambalassigué Kolo KONE..... 916-932
- 61. Itinéraires thérapeutiques des usagers de drogues dans le contexte urbain abidjanais**
Félicien Yomi TIA 933-951
- 62. Grossesses non désirées et recours à l'avortement clandestin chez les jeunes femmes au Gabon**
Steeve-Thierry BALONDJI & Aimée Patricia NDEMBI NDEMBI..... 952-974
- 63. Foncier et gouvernance migratoire en milieu rural. Les relations intercommunautaires à l'épreuve de la marchandisation de la terre**
Mahamadou ZONGO..... 975-992
- 64. Confrérie des chasseurs en Haute Guinée : mutation entre chasse, environnement et politique**
Sidiki KOUROUMA, Lamine MANSARE & Soumahila BAYO 993-1011
- 65. Féminisation du maraîchage et vulnérabilités socio-institutionnelles dans la gestion de l'eau à Solomougou**
Namè Hassan YÉO & Guy Éric Anicet Quassy KOUAKOU..... 1012-1026
- 66. Le choléra dans le discours de Guy de Maupassant : entre imaginaire populaire et rationalité scientifique**
Martial BAMA..... 1027-1034
- 67. L'extorsion du surtravail de la femme en milieu rural de la Haute Guinée : la mobilité comme mode de recherche d'autonomie ?**
Mamoudou CONDE..... 1035-1058
- 68. Conflits autour de la culture attelée à Atchangbadè au Togo : enjeux, acteurs et mécanismes de résolution**
Konga PALASSI..... 1059-1076

Criminologie

- 69. L'abandon familial et pratiques sexuelles chez des detenu/e(s) au pôle pénitentiaire d'Abidjan**
Rebecca Paule Jacqueline DO & Diescieu Aubin Sylvère KAZON..... 1077-1090
- 70. Enjeu de pouvoir et gestion de risques miniers dans le Haut Katanga : cas du site de Ruashi-mining à Lubumbashi**
MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1091-1108

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Psychologie

**71. Comportements à risques d'accidents de la circulation
des conducteurs de motos taxis à Bingerville**

YAO Koffi Constant, AKA Blainson Alain &

KOUADIO Lou Younan Yolande 1108-1122

SECTION 4 : SCIENCES ET TECHNOLOGIES

**72. Obstacles à l'accès à l'éducation pour les enfants handicapés
dans un contexte de forte croissance démographique
dans la ville de Parakou (Bénin)**

Boni Romulus BIAOU & Hervé A. KOMBIENI..... 1123-1139

L'occupation abusive des terres dans *Raga* et le rêve mexicain de Jean-Marie Gustave LE CLÉZIO, une violation du droit à la propriété

Yaya KONÉ

*Département de Lettres Modernes,
Université Alassane Ouattara,
Bouaké - Côte d'Ivoire,
Email : yayakn225@gmail.com*

Date de soumission : 10-04-2026

Date de publication : 31-05-2026

Résumé

Raga (2006) et *le Rêve mexicain* (1988) de Jean-Marie Gustave Le Clézio sont deux textes qui intègrent la Littérature de voyage. Sous la thématique de « l'occupation abusive des terres dans ces deux romans, une violation du droit à la propriété », l'écrivain dresse une diatribe des violations du droit à la propriété au Mexique et en Mélanésie. Ce projet littéraire vise une franche collaboration entre la Littérature et le Droit dans la direction d'une complémentarité. Vu que les écrivains peinent à se faire entendre, Le Clézio appelle les hommes de droit à rejoindre ceux des lettres pour porter plus haut la voix des victimes. Cette synergie disciplinaire se conçoit comme l'unique alternative de l'aboutissement des enquêtes face à des puissances qui manœuvrent dans le clair-obscur pour l'étouffement de la vérité. Cet article se conçoit ainsi comme un guide de protection des autochtones à partir du droit international, garant du droit à la propriété. Cela confirme que la littérature et les Arts ont encore leurs mots à dire et à prendre en compte dans la quête de la justice de l'escape-monde.

Mots clés : Le droit - le garnisonnement - imprescriptible – la propriété – la violation.

The illegal occupation of land in *Raga* and *Le rêve mexicain* by Jean-Marie Gustave LE CLÉZIO, a violation of property rights

Abstract

Jean-Marie Gustave Le Clézio's *Raga* (2006) and *Mexican Dream* (1988) are two texts that integrate Travel Literature. Under the theme of "the abusive occupation of land in these two novels, a violation of the right to property," the writer diatribes violations of the right to property in Mexico and Melanesia. This literary project aims for a frank collaboration between Literature and Law in the direction of complementarity. Given that writers struggle to make themselves heard, Le Clézio calls on legal scholars to join those of letters to raise the voices of victims. This disciplinary synergy is seen as the only alternative to the successful conclusion of investigations in the face of powers maneuvering in the shadows to suppress the truth. This article is thus conceived as a guide to the protection of indigenous peoples based on international law, the guarantor of the right to property. This confirms that literature and the arts still have their say and their place in the quest for justice in the escape world.

Keywords: Law - garrisonment - imprescriptible - property - violation.

Introduction

La terre, d'un point de vue juridique est une donnée naturelle inviolable d'une extrême importance. Le droit à la terre est explicitement reconnu comme une prérogative voire une faculté d'agir ou de contrainte, appartenant aux peuples autochtones. Par conséquent, la terre se perçoit comme un droit imprescriptible aux communautés vivant sur un même espace. Les priver de cette qualité d'appartenance est un délit du droit inaliénable des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce délit trouve illustration dans les romans *Raga* et *le Rêve mexicain* de Jean-Marie Gustave Le Clézio. Ces textes dépeignent des réalités complexes des abus de pouvoirs à travers les occupations inégales des terres et luttes foncières. Il s'y perçoit que la liberté est une donnée naturelle en tant qu'un déterminant fondamentale inviolable chez l'être humain. C'est en cela que cet argumentaire de Jean Jaurès tient toutes ses promesses. « La Propriété foncière est mère d'inégalité et de brutalité ». (J. Jaurès, 1859 – 1914 :65)

Cette triste réalité semble être la superposition thématique régulatrice de ces univers romanesques. D'où le besoin impérieux de se l'approprier partout où elle est menacée au péril de la vie. Diderot renchérit dans ce contexte : « Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. La liberté est un présent du ciel, et chaque individu de la même espèce a le droit d'en jouir aussitôt qu'il jouit de la raison » (D. Diderot, 1985 : 115).

Les peuples mélanésiens et mexicains ne dérogent pas à cette règle. Par conséquent aucun de ces peuples ne doit se prêter à des accommodements de nature à hypothéquer son droit à la propriété. Si le roman *Raga* est une illustration de l'occupation abusive des terres mélanésiennes, il n'en demeure pas moins avec *le Rêve mexicain*. Ce texte est également un témoignage de l'occupation en usufruit du territoire mexicain par des envahisseurs européens et plus précisément les Britanniques. D'où le choix du sujet : « L'occupation abusive des terres dans *Raga* et *le rêve mexicain* de Jean-Marie Gustave Le Clézio, une violation du droit à la propriété. ». Cet article vise d'abord à décrypter l'occupation déloyale des terres mélanésiennes et mexicaine par les Européens sous la férule de la supériorité militaire, des intérêts économiques et de l'hégémonie politique.

- Quelle est la stratégie Scripturale d'occupation des terres mélanésiennes et mexicaines révélée par Le Clézio ?
- En quoi l'accaparement de ces terres constitue-t-il une violation du droit à la propriété ?
- Comment le droit international agit-il en faveur des peuples expropriés ?

L'étude, essaiera de démontrer d'abord la stratégie d'occupation des terres mélanésienne et mexicaine par les Européens. Ensuite il sera question de mettre en relief ce en quoi ces

occupations territoriales en usufruit constituent des violations flagrantes du droit à la propriété foncière. Enfin, Il sera question de souligner l'importance de la protection des droits fonciers des communautés locales. Jean Jacques Rousseau observe à ce sujet : « Renoncer à sa liberté, c'est renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de l'humanité, même à ses devoirs. Il n'y a nul dédommagement possible pour quiconque renonce à tout » (J. J. Rousseau, 2012 : 60).

La géocritique de Bertrand Wesphal est la méthode d'analyse sur laquelle cette étude s'appuyera.

La superposition thématique de l'occupation illicite des terres et les violences qui en découlent traduit la volonté de Le Clézio d'agir en faveur des victimes. Ainsi à partir de l'écriture il s'y perçoit effectivement un mécanisme stratégique narratif mis en place par les européens dans la dynamique de l'accaparement de terre. Le garnisonnement européen, stratégie métaphorique de l'occupation abusive des terres mélanésienne et mexicaine.

1. Le garnisonnement européen, stratégie métaphorique de l'occupation abusive des terres mélanésienne et mexicaine

Pour la violation du droit à la propriété, les Européens recoururent à une modalité d'occupation sous la férule de la supériorité militaire. Il s'agit précisément du garnisonnement militaire. C'est une stratégie d'occupation qui consiste à maintenir des militaires à long service sur un territoire dans le cadre colonial. Incapables de résister à l'abondance des ressources naturelles du continent découvert, la Mélanésie tombe dans le viseur des Européens. Conscients de ce que le processus de l'occupation territoriale se heurterait à une éventuelle résistance des peuples autochtones, les colons optent pour un garnisonnement militaire. Cette incursion se laisse saisir dans le roman *Raga* comme cela se perçoit ici. « Quiros, Mendanña, puis Mangellan, Bougainville et Cook partirent à la recherche de ce continent du Sud. Quiros pensa le trouver en touchant la première fois la côte de la Nouvelle – Guinée. » (*Raga*, 2006 :12)

Si la présence des trois premiers sur ce territoire réside dans la prospection de la grâce naturelle, ce n'est pas le cas avec les deux derniers. Ceux-ci ont été garnisonnés aux fins de l'occupation territoriale comme cela se donne à lire dans ce passage.

La découverte de cette terre est un impératif moral autant qu'une nécessité politique : « cette partie représente [...] dont votre majesté est à présent le seigneur. (...) tout cela sans l'inconvénient du voisinage de Mores ou de Turcs. J'avertis que les territoires que j'ai découverts dans les quinze degrés de la latitude sont plus considérables que l'Espagne, [...], qu'ils peuvent être dits dans leur ensemble, un paradis terrestre (*Raga*, 2006 :12-13).

Cette découverte paradisiaque rime avec la réification de l'imaginaire en lien avec l'appétence politique et économique. Le garnisonnement de Bougainville et James Cook devient alors une

exigence, pour soumettre les autochtones à leur volonté politique. Face à la grâce naturelle de la satisfaction du besoin des ressources minières, les Européens ne peuvent pas renoncer à ces terres perçues comme des besoins vitaux. D'où le recours au garnisonnement, comme une feinte d'une posture engagée des écrivains pour l'accaparement de terre. Pour maquiller le garnisonnement comme une stratégie d'occupation, Le Clézio recourt à un usage métaphorique. Les deux circumnavigateurs sont assimilés dans cette vision à des aventuriers préoccupés seulement par l'établissement de la cartographie de l'espace-monde.

Torres, après une escale à Espiritu Santo (la première terre qu'il reconnaît après avoir quitté les côtes du Pérou en 1606, dresse des cartes imprécises qu'aucun voyageur ne pourra retrouver. Cette île jusqu'à Bougainville, qui donne à l'archipel le doux nom de Grandes-Cyclades, puis à Cook, qui la baptise du triste nom de Nouvelles-Hébrides en souvenir de son pays natal (*Raga*, 2006 :13)

À première vue, l'analyse simpliste de ce discours met ici en relief l'intérêt européen pour la Mélanésie depuis le XVIII^e siècle avec Torres. Contre toute attente, le séjour de ce dernier dans ladite région était infructueux. Dès lors, Cook et Bougainville y sont conduits à l'effet d'un maillage de cartographie en vue d'une occupation prochaine des terres. Par conséquent une analyse profonde s'impose. Celle-ci met un accent particulier sur l'escamotage du mot garnisonnement dans le discours. Cette absence volontaire qui traduit un usage métaphorique répond à la volonté de Le Clézio de dissimuler le projet de l'occupation abusive. L'objectif visé dans cette démarche s'inscrit dans la détermination de l'écrivain d'éviter toute tentative de résistance des autochtones. Si le garnisonnement en vue de l'occupation abusive des terres est plus ou moins marquée dans le roman *Raga*, cela diffère avec *Le Rêve mexicain*. Dans ce texte le narrateur met en lumière une description révélatrice d'un envahissement *manu militari*. « Ainsi quand Cortés quitte l'île de Cuba avec son armée, le 10 février 1519, B. Diaz n'oublie pas de faire le compte exact de ses effectifs : 508 soldats, 100 marins et 10 chevaux. » (*Le Rêve mexicain*, 1988 :17)

Naturellement les 508 soldats et 100 marins satisfont l'effectif d'une armée capable de changer le cours des événements dans une région sans défense. Le choix du soldat Hernan Cortés ne relève pas d'un fait accidentel. Ses qualités intellectuelles, sa maîtrise de soi et sa combativité incarnent des valeurs humaines qui ont prévalu à son élection comme chef de l'équipage.

L'admiration de B. Diaz est sans doute due à la réputation de l'homme cultivé que Cortés avait à l'époque. [...]. Mais ce qui lui vaut surtout l'estime de B. Diaz, c'est son sang-froid et son audace [...]. C'est à ce trait de caractère qu'il devra ses plus audacieuses victoires (*Le Rêve mexicain*, 1988 :18)

Ce discours est révélateur de ce que Cortés représente cet homme de terrain sur lequel l'Europe devait compter. À titre personnel, ce soldat savait que le cheval était un animal mythique et

effroyable dans l'imaginaire des mexicains. « Le cheval a plus d'importance que l'homme : Pour soigner les plaies infligées aux chevaux lors des batailles, les Espagnols n'hésitaient pas à se servir de graisse humaine prélevée sur les cadavres de leurs ennemis. » (*Le Rêve mexicain*, 1988 : 16).

Ce passage est évocateur des limites de la décadence morale des Européens dans l'unique but de la spoliation des terres. À partir de ce récit mémoratif, Le Clézio, par la voix de Bernal Diaz, plonge le lecteur au XVI^e siècle. Il réussit à démontrer que l'équipage de Hernan Cortés n'est que l'expression métaphorique d'une occupation manu militari du territoire mexicain. Le garnisonnement tel que pratiqué par les Européens en terre mélanésienne et mexicaine est une transgression du droit à la propriété. C'est une outrance en lien avec le rapport de force, qui au plan juridique constitue une infraction consciente aux lois. Il revient donc à démontrer dans la section suivante, ce en quoi l'occupation abusive des terres est une violation du droit à la propriété.

2. L'accaparement des terres en Mélanésie et au Mexique, deux violations du droit à la propriété foncière

L'accaparement qui consiste pour les Européens à s'approprier des terres Mélanésiennes et Mexicaines à leur profit est un attentat du droit à la propriété foncière. C'est une attaque criminelle dans la mesure où les envahisseurs dépossèdent ces peuples de leurs terres dans l'unique but d'un fondement économique. La violation atteint son comble en terre Mélanésienne avec l'occupation en usufruit par ces derniers allant jusqu'à l'affrontement des deux peuples.

La résistance, l'action désespérée, ultime de ceux qui se voyaient condamnés à l'asservissement ou à l'extinction. Les mouvements de luttes sont apparus sans cohésion, sans logique [...]. Tous les degrés de la guerre d'occupation ont eu cours. Empoisonnement des puits, propagation volontaire de maladies contagieuses, corruption, règlement de comptes entre rivales qui œuvraient ainsi pour l'occupant (*Raga*, 2006 : 110).

Ce récit paratactique à travers l'association des termes opposés de l'action « désespérée » et « ultime » est porteur d'une charge sémantique. Cette opposition traduit l'état de confusion dans lequel se trouvent les Mélanésiens à la croisée des chemins face à la violation du droit à la propriété foncière. « La résistance, c'était l'action désespérée ultime, de ceux qui se voyaient condamnés à l'asservissement ou à l'extinction ».

Si le narrateur met en relief l'incohérence des Mélanésiens à coordonner la résistance, le même discours est révélateur du choix opéré. Bien qu'ayant la mort dans l'âme, ce peuple fait le choix de défendre et de préserver sa dignité en acceptant d'assumer son destin. Bien entendu, cette

détermination ne reste pas infructueuse. Elle plonge les envahisseurs dans un état dubitatif sur la poursuite de la violation du droit à la propriété. Pour l'affirmation du suprémacisme, cette tragédie n'altère en rien la détermination de l'homme Blanc. Dans cette droite ligne ce pays est déclaré comme un no man's land contre la volonté des autochtones.

Les propriétés foncières de ceux-ci sont mises en cause. Dans ce contexte, ils sont ipso facto expropriés injustement par ces étrangers inconnus d'eux, et qui contre toute attente règnent en maîtres absolus. James Cook porte le Couperet sur le droit à la propriété en mettant en place l'administration du nouvel état fédéral qu'il baptise la Native Welfare. Cela met fin au débat entretenu autour de la question de la terre indigène versus terra Nullius. À ce sujet, le verdict est donné en toute légitimité en faveur des squatteurs européens. Cette violation du droit à la propriété foncière, avec tous les abus qui l'accompagnent trouve l'illustration dans cette séquence phrastique.

Les gens de ces îles ont compris tout de suite qu'ils avaient affaire à des humains et mesuré la supériorité de leurs armes et de leurs navires. Ceux qui persistent à rester sur le rivage doivent abandonner leurs villages et leurs récoltes dès qu'une voile est signalée à l'horizon. Bougainville et Cook sont étonnés d'entrer dans les villages où les repas sont encore chauds et les foyers allumés (Raga, 2006 :48)

L'entrée *in mediare* dans la fiction à partir de laquelle le lecteur est immergé directement dans sa profondeur est expressive. L'omission volontaire du narrateur de ce qui précède témoigne d'une part de la reddition du peuple Mélanésien. Certainement l'évaluation de la mesure de la supériorité des armes et des effectifs militaires expliquerait cette posture des autochtones. D'autre part, ce sous-entendu est révélateur des limites de la décadence morale des envahisseurs qui ne lésinent pas sur les méthodes à l'effet de réduire les autochtones en silence. Ce délit du droit à la propriété traduit de cette façon l'inhumanisme des Européens dans la quête de l'hégémonie économique. « L'état d'esprit de cette première exploration, c'est le pillage et l'accaparement systématique de la nourriture. » (Raga, 2006 :48)

Le seuil impardonnable du crime se rapportant à cette violation du droit à la propriété pousse le narrateur à donner le verdict du procès en toute légitimité. « On peut juger sévèrement ces voyageurs, ces aventuriers qui ont établi dès les premiers contacts un système de prédation et d'abus » (Raga, 2006 :49).

Le narrateur ne se prête à aucune concession pour sanctionner les Européens. Il se perçoit ici qu'il les assimile à des prédateurs à l'image des animaux carnassiers avec pour ambition affichée de déclamer l'ampleur de ce délit. Pour le narrateur, cette violation est d'une extrême gravité eu égard à son incongruité. Les actes punissables à l'examen de leurs caractères illégaux

et illégitimes en Europe sont admis comme des valeurs humaines en terres étrangères. La furie de la violation du droit à la propriété imposée par les Européens ne varie pas au Mexique. C'est donc à juste titre qu'Anatole France fait remarquer : « Le principe fondamentale de toute guerre coloniale est que l'europpéen soit supérieur aux peuples qu'il combat, sans quoi, la guerre n'est pas coloniale, cela saute aux yeux » (A. France, 1898 : 64)

Confortées par ce sentiment de supériorité, les puissances coloniales attendent aux droits à la propriété du Mexique sans scrupule. À titre illustratif, le redoutable roi Moctezuma est déchu de ses prérogatives sur son propre territoire aux fins de son amoindrissement. « C'est ce monarque surnaturel que les Espagnols par un coup d'audace que seuls des barbares pouvaient imaginer, ont saisi et gardé. » (*Le Rêve mexicain*, 1988 :40).

Cette prise en otage du chef mexicain témoigne de ce que le fondement économique envisagé par les envahisseurs sur ce territoire est non négociable. C'est ce qui explique l'immersion directe du lecteur sur l'imaginaire du narrateur. Cette technique narrative traduit sa volonté de passer sous silence l'ampleur de la cruauté avec laquelle s'est effectuée l'occupation. Dès lors, l'entrée *in medias res* est assimilable à une catachrèse qui entretient une analogie avec l'indicible de l'horreur et du pathétisme de la violation du droit à la propriété. Le narrateur ne manque pas de revenir en aval sur ces abus du droit à la propriété.

Mais quand arrivent Cortés et ses hommes, c'est un tribut encore plus lourd qui va être érigé. Nourriture, or, richesses, esclaves doivent sans cesse parvenir aux Espagnols et leurs alliés. [...] Les maigres récoltes des paysans indiens sont pillées, leurs réserves, leurs trésors extenués. Comment les conquérants s'en soucieraient-ils quand toutes ces richesses, maïs, volailles, fruits, étoffes, bijoux leur parviennent si facilement (*Le Rêve mexicain*, 1988 :62).

Cette séquence phrastique expose sans ambiguïté le calvaire subi par les Mexicain durant cette phase pénible de la violation du droit à la propriété. Il s'y perçoit que plusieurs actes réprimandables par la loi alimentent le lot quotidien de ces abus de pouvoir sous la férule de la supériorité militaire. Le pillage des ressources naturelles, la dépossession de la pitance quotidienne puis l'amoindrissement et l'embrigadement des autochtones en esclaves ou mercenaires témoignent du seuil infranchissable de la faillite mentale des puissances coloniales. Si un dicton dit que « les mêmes causes produisent les mêmes effets », il est à déduire de cette observation « les mêmes fautes impunies donnent un blanc-seing aux bourreaux de domestiquer les victimes selon leur bon vouloir. ». Le Clézio ne manque pas ici de souligner les effets de cette faculté donnée aux Européens d'agir en toute impunité en terre mélanésienne.

La réalité est tristement banale. Les îles du Sud ont été non seulement les fourre-tout du rêve, mais aussi le rendez-vous des prédateurs. On pêchait sans

retenue l'holothurie ou la baleine, on faisait un grand massacre de tortues marines et d'oiseaux. Puis, lorsqu'il n'est plus resté que les hommes, les planteurs du Queensland ou des Fidji, les mineurs de la Nouvelle-Calédonie s'y sont servis en esclaves. Les îles du « Paradis » ont été d'abord un enfer pour les bagnards et prostitués (*Raga*, 2006 :109)

Le lecteur est imprégné de l'atmosphère infernale vécue par les Mélanésiens sur leur propre territoire. À la suite du massacre outrancier de leur faune, ces derniers sont transformés en esclaves après avoir été déchus de l'exercice leurs activités principales. Il est à penser que le Mexique et la Mélanésie servent de laboratoires aux conflits nouveaux de l'espace-monde de cette époque postmoderne. Il s'agit d'une part des guerres Russo-Ukrainienne, d'Israélo-Hamas et de la RDC-Rwanda. D'autre part, de la guerre commerciale entre le Canada et les États unis dont les intérêts économiques constituent l'épine dorsale. L'espace-monde est devenu un no man's land qui appartient désormais aux plus forts à l'image de la jungle. Tout comme la Mélanésie et le Mexique, le Groenland que Trump envisage l'adjonction est dans le spectre d'une guerre prochaine entre le Canada, le États-Unis et le Danemark. Pour preuve, bien qu'étant sous tutelle du Danemark, les Américains y garnissent une base militaire depuis 1941 en vue d'une occupation très prochaine. L'avidité autour des ressources minières Groenlandaise suscite des espoirs de richesses pour les Américains avec Trump en tête d'un côté.

De l'autre, la région soulève des inquiétudes d'ingérences pour le Canada, qui de facto est sous le poids d'une menace de la perdre. Alphonse de Lamartine n'a donc pas tort lorsqu'il postule.

Voyager c'est résumer une longue vie en peu d'année, c'est un des plus forts exercices que l'homme puisse donner à son cœur comme à sa pensée. Le philosophe, l'homme politique, le poète doivent avoir beaucoup voyagé. Changer d'horizon morale, c'est changer de pensées. (A. Lamartine, 2011 :93)

Le Groenland se représenterait dans cette visée comme un reflet de l'expérience vécue par les Mélanésiens.

Les grandes puissances se sont affrontées sur ce théâtre sans doute le champ de bataille le plus entendu de toute l'histoire : Français et Anglais à l'Est de l'Océan dans le vaste domaine de la Bible Society. Anglo-Australien au Sud, en Nouvelle-Zélande en Tasmanie. Hollandais et Allemands dans les îles de la sonde, Américains au nord, Japonais dans le reste (*Raga*, 2006 :108).

Il se perçoit la présence déterminée, dans cette région attractive, toutes les puissances occidentales dans une compétition sans merci à l'effet d'un fondement économique. Ces guerres d'apparat confortent éloquentement ce propos de Jules Verne : « Ce ne sont pas de nouveaux continents qu'il faut à la terre, mais de nouveaux hommes. » (J. Vernes, 1909 :151)

Ce discours laisse sous-entendre que les terres constituent des no man's land, d'un côté. De l'autre, il est évocateur de ce qu'il revient aux hommes forts d'imprimer une direction en vue de leur exploitation. Certainement pour ce dernier le monde appartient aux imbattables à qui il

revient de donner un sens même si cela doit porter atteinte au droit à la propriété. I y a donc urgence à songer à la protection du droit à la propriété des peuples sans défense.

3. Le droit international, garant du droit à la propriété

Les violations du droit à la propriété exposées dans ces deux romans relèvent d'une extrême gravité. Ce sont des délits condamnables par la cour compétente du droit international, seul garant du droit à la propriété. Par conséquent la superposition de ces différents chefs d'accusation par Willie dans le Vanuatu mérite d'être portée devant la cour dans la direction d'un procès.

Ici même, devant la plage, reprend le chef Willie se mouvait autrefois un village de pêcheur qui a disparu [...]. Au village, tout le monde avait peur, parce que nous savions déjà que les blancs qui venaient sur ce bateau étaient mauvais, qu'ils volaient et pillaient tout, qu'ils enlevaient les hommes et les femmes pour les vendre très loin (Raga, 2006 : 59).

L'exposé de ce chef d'accusation obéit à la volonté du narrateur de présenter ces crimes odieux comme ceux ayant fortement retenu son attention. Ils s'analysent comme des marqueurs à fer parmi tant d'autres. Ainsi, l'intrusion brutale, l'esclavage et le génocide des peuples trouvés en place sont déclamés dans ce passage dans sa détermination de rendre justice. Le Clézio n'oublie pas de mettre en lumière le pillage des ressources naturelles et la saignerie des vagins ou le viol comme mode de domination. Ce dernier délit apparaît comme le catalyseur de la faillite mentale de ces obsédés par la volonté de puissance.

C'est un amour violent, charnel, parce que le sexe et la révolte ont un lien, un commun terrain, puisque la maîtrise des propriétaires terriens sur leurs esclaves est aussi une maîtrise sur leur sexualité, une négation des sentiments amoureux (Raga, 2006 :131).

Le sexe contribue de ce point de vue le véritable déterminant de la soif de la volonté de domination de l'être humain. Conscient de cette réalité, le viol des femmes est soigneusement organisé comme mode de domination pour la domestication des Mélanésiens. Cela trouve illustration avec Patrick Vassort :

L'appareil génital féminin particulièrement le vagin est l'objet de tous les fantasmes. Il cache le pouvoir de désir, de la reproduction. Il devient en l'espèce le centre du monde, l'Axis Mundi comme le dit Mircea Eliade. C'est autour de ce centre que s'agencent les croyances et les événements structurant la vie quotidienne. (P. Vassort, 2007 : 290)

Le recours à la saignerie des vagins consiste alors à porter atteinte à l'amour-propre des peuples trouvés en place. Cette pratique a pour unique but d'anéantir leurs aspirations aux fins de les dominer. Au vu de l'incapacité des écrivains à porter la voix des victimes, il revient donc aux hommes de droit à prendre leurs responsabilités.

On a beaucoup écrit, longuement disserté, sur ces événements terribles qui ont marqué la lutte légitime des Kanaks pour tenter d'arracher leur indépendance. Malgré une enquête diligentée par l'ONU, la responsabilité des leaders d'Ouvéa (...) mal commandée par le gouvernement bicéphale de l'époque (Mitterrand Président, Chirac Premier ministre), n'a pas été établie. Il est douteux qu'on ne connaisse jamais la vérité (*Raga, 2006 :114*)

Cette mimesis figurative est donc une exhortation aux hommes de droit par le narrateur dans la direction de l'appropriation de ce dossier brûlant. Dans cette veine juridique l'intrusion des Européens en terre mélanésienne est une violation de la souveraineté territoriale. « Les mouvements messianiques du Vanuatu sont connus, c'est John Frum et son armée mystique à Tanna ou le parti Nagrianal à Espiritu Santo. Ce sont toutes « les affaires » qui ont éclaté aux Nouvelles-Hébrides à partir de 1900 jusqu'à l'indépendance » (*Raga, 2006 : 111*).

Dans la dynamique de l'accapement des terres. Les îles anciennement appelées "Hebrides" sont renommées "Nouvelles-Hebrides". Le choix de l'adjectif qualificatif "Nouvelle" suivi de son antéposition au substantif "Hebrides" ne relève pas d'un fait futile. Cette apposition adjectivale est synonymique de l'accapement des terres. La présence européenne sur ce territoire s'inscrit dans l'ambition affichée d'y créer de nouvelles terres. Cette technique apparaît comme la stratégie de la légitimation et de la légalisation du pouvoir exécutif en terres exotiques. L'antéposition adjectivale est illustrative de ce que les Européens sont dorénavant « au-devant » de la gestion des affaires publiques desdits territoires. D'où la prégnance de l'antéposition "Nouvelles" à la postposition. Cette rhétorique du discours témoigne de la profondeur de l'expérience vécue par les aborigènes. La violation de la souveraineté territoriale portée à son extrême par le pillage des ressources naturelles est passible de poursuites judiciaires. Ces deux délits sont étroitement en lien avec l'interdiction du recours à la force, un principe consacré par le droit international. Faisant de l'usage de la force son mode d'expression, les mêmes chefs d'accusation sont établis au Mexique. Pour éviter de se répéter, il y est question de mettre en relief d'autres violations du droit à la propriété.

Le massacre de Tlatelolco est l'instant de rupture entre les deux mondes. Pendant quelques mois, la terreur, le désespoir, et aussi cette sorte de fascination que les Indiens ont éprouvé pour ces étrangers qui venaient apporter du nouveau, ont permis la cohabitation. [...]. À coup d'épée, d'arquebuse, il se fraie avec quelques soldats un chemin jusqu'en haut de la pyramide et met le feu aux idoles [...]. Alors à lieu un des instants culminants de la tragédie, la mort du roi Moctezuma (*Le Rêve mexicain, 1988 :49-50*).

En plus du génocide déjà établi en Mélanésie, de nouveaux chefs d'accusation y sont enregistrés. Il y a d'un côté l'ingratitude de l'abus de confiance, l'ingérence dans les affaires intérieures et le refus de l'autodétermination. De l'autre la violation territoriale est portée à son plus haut degré par l'assistanat de l'âme mexicaine à travers l'effacement de sa culture. Si

l'ingratitude reste un acte impuni par le droit international, ce n'est pas le cas de l'ingérence dans les affaires intérieures. La non-ingérence est indéniablement un principe sacré du droit international de même que l'autodétermination des peuples à disposer d'eux même qui y est arrimée.

La rétrospection de ces chefs d'accusation dans le tissu narratif est édifiante. Ce flash-back traduit la volonté affichée du narrateur de rendre justice en faisant payer aux bourreaux les fautes commises. L'assassinat de l'âme du peuple mexicain est perçu dans cette perspective à la limite comme un double attentat. Cet acte, d'un côté porte atteinte à la souveraineté territoriale avec à son comble, l'exécution du roi Moctezuma et la profanation du temple sacré. De l'autre, cette agression est une violation patente du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures. Par conséquent, ces deux délits doivent subir la rigueur de la loi dans la démarche d'un dédommagement exigé par l'auteur réel. En cela, la convocation de ces chefs d'accusation dans le tissu narratif est suscitée à l'effet de témoigner du caractère humaniste de l'écrivain. Le Clézio apparaît alors comme un avocat de la défense des droits humains et des libertés individuelles et collectives. Tous les peuples qui font l'objet de violation du droit à la propriété sous la férule de la supériorité militaire doivent être protégés par la cour compétente du droit international. Cet engagement de l'auteur corrobore ce propos d'Émile Zola qui conçoit le roman comme un outil de recherche. « Le roman est devenu comme une enquête générale sur l'homme » (E. Zola, 1942 :1 - 53).

Mikhail Bakhtine ne s'écarte pas de cette perception. Il la conçoit d'ailleurs comme sa destinée dans la mesure où selon lui « Le roman est le seul en devenir et encore inachevé. Il se construit sous nos yeux » (M. Bakhtine, 1963 :67). La quintessence de ce contenu est naturellement assimilable à la fonction pédagogique que cette forme d'expression littéraire s'est assignée pour mission. C'est un enseignement qui invite chaque personne morale à une prise de conscience de ses rapports humains avec ses semblables. Au vu de la fictionnalisation des aires géographiques, la géocritique de Bertrand Westphal fait l'objet de choix de méthode d'analyse. Les empreintes de trois prémisses fondatrices la caractérisant y sont présentes et permettent de comprendre la circularité narrative des deux univers exotiques en profondeur. Il s'agit exactement de la spatio-temporalité, de la transgression et de la référentialité (B. Westphal, 2007, p. 127). Dans un premier temps il s'y perçoit que l'analyse des événements s'inscrit en ligne droite avec la spatio-temporalité.

Les deux fictions coïncident avec le projet de l'ouverture européenne au monde pour l'affirmation de son suprémacisme. C'est ce que Pierre Léon résume dans cette formule sacrée

« Ramener les univers à l'univers » (P. Léon, 1994 :502). Il s'aperçoit de ce que la réification de ce projet ne se démarque pas de l'idée que Bertrand se fait de l'espace et du temps. Visiblement, ce sont ces deux entités qui concourent à une saine appréciation de la perception des terres exotiques. À ce niveau, la phrase infinitive de Pierre Léon implique qu'il existe un univers central autour duquel gravitent "les univers secondaires". Bien entendu, cette approche des espaces conduit irrésolument dans un deuxième temps au principe de la transgression. Cela correspond chez Bertrand au franchissement d'une limite au-delà de laquelle s'étend une marque de liberté.

Si elle est alors émancipatrice dans cette vision, ce n'est le cas dans les fictions *Raga* et *Le Rêve mexicain*. À priori, elle y est centrifuge en plaçant l'Europe comme le centre du monde. De facto, le Mexique et la Mélanésie sont appréhendés comme des territoires subalternes. Cette perception européenne implique immédiatement dans un troisième temps la prémisse de la référentialité de la géocritique de Bertrand Wesphal. Tout porte à croire dans ce contexte que l'Europe serait le centre du monde, voire le phare qui apporte la lumière à ces deux territoires. Rudyard Kipling justifie cela avec force argument dans le fardeau de l'homme Blanc qui est « La croyance de Kipling selon laquelle l'empire Britannique serait le « fardeau divin de l'anglais pour régner sur l'Empire de Dieu sur la terre » comme une mission civilisatrice qui finirait par profiter aux indigènes colonisés » (R. Kipling, 1916 : 218).

Dans cette droite ligne, le Mexique et la Mélanésie ne peuvent qu'être des reflets de ce centre en s'y conformant à titre d'exemple et de modèle. De plus, les mimésis figuratives manifestent deux iconocités vivantes dans les représentations du Mexique et de la Mélanésie de sorte que les frontières entre le réel, le fictif et le virtuel sont supprimées à la fois dans l'imaginaire et la vérité.

Conclusion

Raga et *le Rêve mexicain* sont deux œuvres majeures qui intègrent le domaine de la Littérature de voyage. Ce sont des productions romanesques relatives à l'ouverture européenne au monde à partir du XVIII^e siècle dans le cadre de l'affirmation de son suprémacisme. Cela trouve illustration avec les autochtones mexicains et mélanésien. Ces communautés qui autrefois vivaient paisiblement, sont perturbés brutalement par l'intrusion européenne. À la suite de la déchéance des rois de leurs prérogatives, ces aborigènes sont victimes de plusieurs violations du droit à la propriété. Il y est à retenir d'une part, la violation des souverainetés territoriales et de la dignité humaine.

D'autre part, il y est question des délits en liens avec le refus de l'autodétermination des peuples, de l'accaparement des terres et du pillage des ressources naturelles. Face à ces excès, Le Clézio veut porter la voix de ces peuples à l'effet de rendre justice aux victimes. Ainsi associe-t-il aux hommes de Lettres ceux du Droit afin de porter plus haut sa voix en vue de la protection du droit à la propriété. À partir de *Raga* et *le Rêve mexicain*, Le Clézio réussit à démontrer que l'Écriture et le Droit ne sont pas deux disciplines opposées. Au contraire, il estime qu'elles doivent collaborer à travers des interactions et confrontations à l'observation du blocage de l'enquête diligentée sur les crimes commis en terre mélanésienne. « Malgré une enquête diligentée par l'ONU, la responsabilité des leaders d'Ouvéa, ou celle de l'armée française, mal informée, mal commandée par le gouvernement bicéphale de l'époque (Mitterrand Président, Chirac premier ministre), n'a pas été établie » (*Raga*, 2006 :114).

Cela laisse présager que les bourreaux de ces peuples n'étaient que des mandataires aux ordres de la volonté politique européenne. D'où le besoin impérieux d'une synergie entre la Littérature et le Droit. La vérité sur ces délits d'une extrême gravité doit être établie dans la perspective d'un dédommagement des peuples de façon proportionnelle aux crimes commis. C'est tout le sens que Le Clézio accorde à sa création romanesque dans les romans *Raga* et *le rêve mexicain*.

Références bibliographiques

- BAKHINE Mikhail, 1963, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gonthier, 496 p.
- DE LAMARTINE Alphonse, 2011, *Souvenirs, impressions, Pensées et paysages en Orient*, Paris, Gallimard, 562 p.
- DIDÉROT Denis, 1985, *Histoire des deux Indes*, Paris, hachette, 167 p.
- DIDÉROT Denis, 1985, *Histoire Seconde*, Paris, hachette, 167 p.
- FRANCE Anatole, 1889, *Sur la pierre blanche et Pierre Noziere*, Paris, Calmann-Levi, 329 p.
- JAURES Jean, 1859-1914, *Histoire Socialiste de la Révolution*, Paris, les Essentielles, 1100 p.
- KIPLING Joseph Rudyard, 1916, *Le fardeau de l'homme Blanc*, Paris, Flammarion, 512 p.
- LE CLEZIO Jean-Marie Gustave, 1988, *Le Rêve mexicain*, Paris, Gallimard, 288 p.
- LE CLEZIO Jean-Marie Gustave, 2006, *Raga*, Paris, Du Seuil, 141 p.
- LEON Pierre, (1994), *L'ouverture au monde*, Paris, A. Colin, 502 p.
- ROUSSEAU Jean Jacques 2012, *Le contrat Social*, Paris, Flammarion, 300 p.

VASSORT Patrick, 2007, « *Violences de sexe. Seigneurs de guerre et Saigneurs de vagins* », *in illusio*, 301 p.

VERNE Jules, 1909, *Vingt mille lieues, sous les mers*, Paris, Hachette, 224 p.

WESPHAL Bertrand, 2007, *La géocritique, réel, fiction, espace*, Paris, De Minuit, 304 p.

ZOLA Emile, 1942, *Dans le roman expérimental*, Paris, Charpentier, 432 p.